



Agent/e de Médiation, Information, Services

Lieu de la Formation
Afpar de Saint-Pierre

RNCP 37722

Diplôme visé :

Titre Professionnel de Niveau 3 du Ministère Chargé de l'Emploi (date d'effet le 02/07/2023) composé des 3 Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Durée de la formation

6 mois / 840 h

En centre

420 h

En entreprise

420 h

Métier

Sur un territoire donné (quartier, ligne de bus), vous sécurisez par votre présence active et intervenez par la médiation entre les personnes. Vous contribuez à créer une ambiance facilitant les relations et assurer ainsi un climat de sécurité. Vous entretenez des relations avec d'autres professionnels et participez à des actions communes (réunions d'information, fêtes de quartier...). L'activité se déroule dans les lieux publics. Le travail se fait le plus souvent en binôme et en déplacement, au contact direct des usagers ou clients, sous l'autorité d'un responsable. Les horaires sont variables d'un organisme à l'autre, pour partie le soir ou le week-end.

Objectifs de la formation

- Assurer un climat de sécurité sur un territoire donné (ligne de transports en commun, quartier, HLM, école, lieux publics ou accueillant du public...) par votre présence active.
- Contribuer à la création d'une ambiance facilitant les relations, et désamorcer les conflits par une posture impartiale.
- Entretenir des relations avec d'autres professionnels et participer à des actions communes (réunions d'information, fêtes de quartier...)

Objectifs opérationnels

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

CCP 003121 : Participer au maintien du lien social et prévenir les situations de conflits ou de dysfonctionnements par une présence active

- Repérer les signes révélateurs de dysfonctionnements techniques, d'attentes, de détresse - les comportements pouvant générer des situations problématiques.
- Maintenir au quotidien un climat relationnel positif.
- Informer et orienter le public sur son territoire d'intervention.
- Transmettre des observations et des informations recueillies dans le cadre de la veille technique et sociale.

CCP 003122 : Réguler par la médiation des situations de tension et de conflit

- Désamorcer des situations d'incompréhension ou de tension en coordination avec ses coéquipiers.
- Appliquer une méthodologie de gestion des conflits en temps différé.
- Pratiquer l'écoute active.
- Sensibiliser au respect des règles.
- Mettre en œuvre les premiers gestes d'urgence et préparer le certificat SST.
- Connaître les limites de ses responsabilités.
- Etablir un relais aux autres intervenants.
- Analyser des situations vécues et en rédiger un compte rendu.

CCP 003123 : Participer à des actions d'animation ponctuelles ou à des projets partenariaux

- S'intégrer dans un projet ou travail collectif partenarial.
- Préparer la diffusion d'une information ciblée et structurée.
- Diffuser une information et susciter la participation du public.

Modalités de certification

Le stagiaire peut valider le Titre Professionnel (réussite totale) ou un ou plusieurs blocs de compétences (réussite partielle).
Voir la fiche métier sur www.afpar.re



Déroulé de la formation

Intitulé	Durées indicatives	
	Semaines	Heures
Période d'intégration	1	35
Module 1 : Participer au maintien du lien social et prévenir les situations de conflits ou de dysfonctionnements par une présence active	3	105
Période en entreprise	6	210
Module 2 : Réguler par la médiation des situations de tension et de conflit	5	175
Période en entreprise	4	140
Module 3 : Participer à des actions d'animation ponctuelles ou à des projets partenariaux	2	70
Période en entreprise	2	70
Session d'examen	1	35

Modalités pédagogiques

Le temps de formation se compose de :

- 70 à 80% de pratique professionnelle (mise en situation sur un plateau technique, études de cas, travaux pratiques,...)
- 20 à 30% de théorie/technologie professionnelle
- Période(s) d'application en entreprise.

Modalités d'évaluation

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Evaluation des périodes d'application en entreprise,
- Evaluation de la satisfaction.

Le public éligible

- Demandeur/se d'emploi à partir de 18 ans,
- Si vous avez une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé, veuillez contacter le Point Contact.

L'entrée en formation sera possible sous réserve :

- D'un avis médical favorable à l'exercice du métier.
- De répondre aux exigences des prérequis et d'aptitudes pour entrer en formation.

Les prérequis

- Savoir lire, écrire (rédiger un texte lisible de 10 lignes),
- Savoir compter et maîtriser la communication orale.

Les aptitudes requises

- Bonne forme physique,
- Sociabilité,
- Capacité à dialoguer avec des publics variés,
- Aptitude à faire face aux provocations ou aux agressions,
- Disponibilité horaire et géographique,
- Capacité d'analyse.

Modalités d'accès

1. Inscription :

- a. Sur le site Internet de l'AFPAR : www.afpar.re
- b. Dans un des Points Contacts de l'AFPAR,
- c. Auprès de France Travail ou de la Mission Locale.

2. Participation à la réunion d'information collective,
3. Passation de tests psychotechniques pour l'identification des aptitudes et connaissances,
4. Entretien avec un/e psychologue du travail,
5. Décision par une commission de recrutement.

Délai d'accès

- La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action. Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Parcours de formation proposé

- Formation en présentiel : 35h par semaine

Débouchés

- Accès à l'emploi dans le secteur public ou privé (ROME K1204) :
 - Agent/e de Médiation également intitulé Agent/e d'Ambiance et de Prévention
 - Agent/e de Facilitation de la Vie Sociale
 - Agent/e de Proximité
- Vous pouvez évoluer vers les métiers de la médiation sociale plus axée sur les relations individuelles, vers des fonctions d'encadrement ou d'animation.

Suite de parcours

- Formation complémentaire au diplôme : Médiateur/trice Social/e Accès aux Droits et Services de niveau 4

Equivalences/correspondances

- CCP 1 AMIS : EPI du CAP Gardien/ne d'Immeubles (arrêté du 23/02/2010)
- CCP 2 AMIS : U2 du CAP Agent/e de Prévention et de Médiation (arrêté du 23/02/2010)
- CCP 3 AMIS : U1 et U3 du CAP Agent/e de Prévention et de Médiation (arrêté du 23/02/2010)
- BAPAAT (Brevet d'Aptitudes Professionnelles d'Assistant/e Animateur/trice Technicien/ne (décret n° 9353 du 12/01/1993)

Financement

- Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union Européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds Social Européen plus (FSE+).

Indicateurs

(Moyenne sur les années 2020/2021/2022)

Nombre de stagiaires formés
36
Taux de réussite à la session d'examen
100%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois après la sortie de formation
11%
Taux d'insertion dans l'emploi à 6 mois dans le métier visé
0%
Taux de satisfaction des stagiaires
100%

0 810 800 810

prix d'un appel local

Points contacts AFPAR

Nord 0262 94 72 73 • Est 0262 46 80 43
Ouest 0262 45 38 00 • Sud 0262 96 16 80

www.afpar.re



Cofinancé par
l'Union européenne

Cette formation et cet accompagnement sont cofinancés par l'Union européenne et la Région Réunion. L'Europe s'engage à la Réunion avec le Fonds social européen plus (FSE+).

